



*Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure*

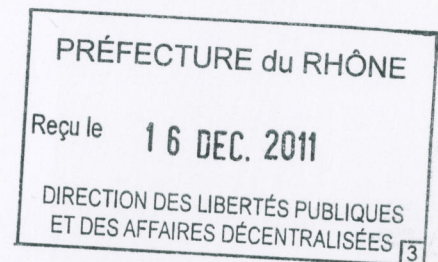
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2011**

L' An Deux Mille Onze, le Sept Décembre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Madame GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme NICOLAS, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme FOUILLAT  
 Monsieur LAFONT présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN  
 Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA  
 Monsieur FIORINI présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX

Absent excusé : Monsieur CAILLET ROUSSET



Objet :

Le Président explique qu'il convient d'élire un délégué suppléant chargé de représenter le Syndicat Intercommunal Murois lors des différentes réunions du collège Louis Lachenal, suite à la démission de M. EVANGELISTA, délégué suppléant.

**Nomination du  
Délégué Suppléant  
au Collège**

Après délibération, à l'unanimité

Le Conseil Syndical :

- **DESIGNE** en qualité de suppléant Collège : Monsieur Jean Claude ROUX.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat.

Fait à St Laurent de Mure, le 12 décembre 2011.

Le Président

Bernard BEGUIN

